

**CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEMOZAC ET DE LA  
SAINTONGE VITICOLE**

---

**ENTRE**

**L'Établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre de la Communauté de Communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole** représenté par son Vice-Président, Monsieur Jean-Michel CHATELIER autorisé par délibération en date du 20 décembre 2021,

D'une part,

**ET**

**L'État**, représenté par Monsieur Nicolas BASSELIER, Préfet de la Charente-Maritime,

**ET**

Le Département de la Charente-Maritime, représentée par Sylvie Marcilly, Présidente du Département de la Charente-Maritime, désignée ci-après « Département de la Charente-Maritime,

**ET**

La Commune de Gémozac (Petite Ville de Demain), représentée par son Maire, Monsieur Loïc GIRARD,

D'autre part,

**IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

## Article I. Table des matières

Article II.OBJET DU CONTRAT .....	5
Article III.DIAGNOSTIC .....	6
<b>Section 3.01</b> PRESENTATION DU TERRITOIRE ET DE SES PRINCIPAUX MARQUEURS .....	6
<b>Section 3.02</b> EQUILIBRE ECONOMIQUE: CONFORTER UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE RAISONNE .....	6
(a)Un positionnement au cœur d'un bassin attractif .....	6
(b)L'agriculture est un secteur historique et important de l'économie du territoire .....	7
(c)La commune de Gémozac joue son rôle de centralité économique pour la communauté de communes ..	7
(d)Le médico-social est un moteur de l'emploi et de l'activité sur le territoire .....	8
(e)Une activité touristique complémentaire à renforcer .....	8
<b>Section 3.03</b> L'EQUILIBRE DEMOGRAPHIQUE : ACCOMPAGNER LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE EN PROPOSANT DES SERVICES GARANTISSANT LE BIEN-ETRE DE TOUS LES HABITANTS .....	9
(a)La communauté de communes de Gémozac est en forte croissance démographique ....	9
(b)La communauté de communes de Gémozac reste un lieu de vie et d'habitation principale, mais elle est vieillissante.....	10
(c)Un milieu médico-social marqué, mis en réseau au service de la population du territoire .....	10
(d)Une offre d'animation attrayante pour les jeunes et les seniors .....	11
<b>Section 3.04</b> L'EQUILIBRE ECOLOGIQUE - INSCRIRE LE TERRITOIRE DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE.....	12
(a)Le territoire connaît un retard important en termes d'efficacité énergétique .....	12
(b)Les mobilités sont majoritairement individuelles et représentent un coût énergétique important .....	13
Article IV.LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES .....	14
<b>Section 4.01</b> ORIENTATION 1 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE .....	14
(a)Le défi du recrutement et de l'implantation des PME : valoriser un territoire volontariste, rétro-littoral et entrepreneurial.....	14
(b)Une stratégie foncière repensée : réhabiliter et densifier plutôt qu'étaler .....	14
(c)Développer un tourisme vert et inclusif.....	14
<b>Section 4.02</b> ORIENTATION 2 - COHESION SOCIALE : ACCOMPAGNER LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE EN PROPOSANT DES SERVICES GARANTISSANT LE BIEN-ETRE DE TOUS LES HABITANTS .....	15
(a)Développer un parc de logements adapté aux nouveaux types de population .....	15
(b)Penser certaines politiques structurantes à l'échelle de la Saintonge Romane .....	15
(c)Valoriser le médico-social comme ressource adaptée à la dépendance croissante de la population.....	15
<b>Section 4.03</b> ORIENTATION 3 -TRANSITION ECOLOGIQUE : INSCRIRE LE TERRITOIRE DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE.....	15

(a)Accompagner l'évolution de l'agriculture vers un modèle plus respectueux de l'environnement, tirée par les initiatives locales .....	15
(b)Favoriser l'essor d'autres vecteurs de la transition écologique : mobilités, énergies et économie circulaire.....	16
Article V.CONTRACTUALISATIONS DEJA EXISTANTES .....	16
Article VI.LE PLAN D'ACTION.....	16
Article VII.ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES .....	18
<b>Section 7.01</b> LE TERRITOIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEMOZAC ET DE LA SAINTONGE VITICOLE18	
<b>Section 7.02</b> L'ETAT, LES ETABLISSEMENTS ET OPERATEURS PUBLICS.....	18
<b>Section 7.03</b> ENGAGEMENTS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL.....	20
<b>Section 7.04</b> MOBILISATION DES CITOYENS ET DES ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES.....	20
<b>Section 7.05</b> MAQUETTE FINANCIERE.....	21
Article VIII.GOUVERNANCE DU CRTE.....	21
<b>Section 8.01</b> LE COMITE DE PILOTAGE .....	21
<b>Section 8.02</b> LE COMITE TECHNIQUE .....	22
<b>Section 8.03</b> L'ARTICULATION AVEC LES AUTRES INSTANCES LOCALES DE SUIVI DES PROJETS	22
Article IX.SUIVI ET EVALUATION DU CRTE.....	23
<b>Section 9.01</b> TABLEAU DE BORD.....	23
<b>Section 9.02</b> INDICATEURS ET RESULTATS ATTENDUS .....	24
Article X.ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE DU CRTE.....	24
Article XI.EVOLUTION ET MISE A JOUR DU CRTE.....	24
Article XII.RÉSILIATION DU CONTRAT.....	25
Article XIII.SIGNATURE .....	25

ANNEXE 1 – SYNTHÈSE ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ANNEXE 2 – FICHES ACTION 2021 & 2022  
et FICHES PROJET

ANNEXE 3 – INDICATEURS DE SUIVI (évaluation de réalisation ; de moyen ; environnementale)

## PREAMBULE

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) renouvelés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

Par ailleurs, le 3 septembre 2020 le Gouvernement a présenté, le plan " France Relance " qui constitue la feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays, plan doté de 100 milliards d'euros

Dans un vaste effort mobilisateur, le Plan de relance se décline en différents accords et contrats conclus avec les collectivités locales qui visent des opérations qui seront engagées en 2021 et 2022 :

- accord régional de relance conclu entre l'État et la région Nouvelle-Aquitaine
- accord départemental de relance conclu entre l'État et le département de la Charente-Maritime de décembre 2020
- des contrats de relance et de transition écologique conclus entre l'État et les EPCI (CRTE)

Ces derniers, dans une perspective plus longue, permettront d'identifier l'ensemble des actions susceptibles de contribuer aux ambitions du projet de territoire et aux politiques de transition écologique portées par l'État et ses opérateurs.

Ce projet de territoire construit pour les six années à venir est axé sur l'élaboration d'un système de développement résilient au service de la population et adapté aux besoins des citoyens.

Il porte une double approche transversale de transition écologique et de cohésion des territoires. L'ensemble des acteurs de la société civile contribue à sa mise en œuvre.

Ce projet se traduit par un contrat de relance et transition écologique. Celui-ci a vocation à être évolutif, à être révisé, enrichi, complété voire réorienté régulièrement pour s'adapter à la réalité des territoires, à l'évolution du contexte et pour prendre en compte les résultats obtenus.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales.

Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

## Article I. OBJET DU CONTRAT

---

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires de la Charente-Maritime.

Les CRTE s'inscrivent :

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n° 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégiée entre l'État et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire De Gémozac et de la Saintonge Viticole autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... agissent les projets de territoire respectifs.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : État, opérateurs, collectivités, secteur privé.

## Article II. DIAGNOSTIC

---

### Section II.1 PRESENTATION DU TERRITOIRE ET DE SES PRINCIPAUX MARQUEURS

La Communauté de Communes de Gémozac et de Saintonge viticole, située en Charente-Maritime, regroupe 16 communes et 14 187 habitants selon le dernier recensement de l'Insee de 2017, sur une superficie de 263,5 km<sup>2</sup>. Cette intercommunalité s'est construite à l'échelle de l'ancien canton de Gémozac.

La Communauté de communes connaît une croissance résidentielle importante. Cette croissance est notamment liée au dynamisme des pôles voisins comme Saintes, mais aussi Royan et à celui du département. Cette attractivité résidentielle génère de la croissance économique concentrée dans les secteurs de la construction et des services. Néanmoins, la Communauté de Communes conserve une coloration importante dans le secteur agricole, en particulier grâce au Cognac et à la viticulture.

En outre Gémozac se distingue par la richesse de son offre en matière de médico-social, autour de la santé mentale, du handicap, de la vieillesse et de tous les types de fragilités.

Le territoire peut donc se développer en s'appuyant sur ce positionnement spécifique, à la fois agricole et résidentiel, proche du littoral avec un potentiel touristique non négligeable mais suffisamment en retrait de la côte pour se prémunir de la pression foncière et immobilière.

Un des défis majeurs pour la communauté de communes est d'accompagner la croissance de la population en maintenant la qualité de vie et la singularité du territoire, tout en développant les équipements et les services pour satisfaire les habitants. Enfin, cette double croissance démographique et économique doit veiller à intégrer les enjeux liés à la transition écologique. Cette dernière est en effet une nécessité autant qu'une opportunité réelle pour le territoire : valoriser le patrimoine naturel en permettant par exemple la production d'énergie à partir du bois ou du soleil et améliorer la qualité de vie en encourageant la rénovation des bâtiments ou la consommation de produits issus de l'agriculture locale et de meilleure qualité.

### Section II.2 EQUILIBRE ECONOMIQUE: CONFORTER UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE RAISONNE

#### (a) Un positionnement au cœur d'un bassin attractif

Le territoire est situé entre différents pôles urbains d'attraction : Royan et Saintes sur un axe est-ouest, et la Rochelle et Bordeaux sur un axe nord-sud. Ces pôles voisins sont dynamiques et en pleine croissance démographique et économique.

126 000 habitants supplémentaires sont attendus d'ici 2040 pour la Charente-Maritime. La ville centre de la communauté de communes, Gémozac, est à moins de 6km de l'autoroute A10 qui relie Bordeaux depuis Nantes ou Paris, connectant ainsi le territoire à la trame routière nationale.

Une autre caractéristique réside dans la position rétro-littorale de la communauté de communes qui la préserve du tourisme de masse et de l'inflation immobilière associée, sans toutefois l'exclure de

la dynamique touristique. Le territoire peut donc profiter de cette accessibilité réelle pour attirer des populations plus jeunes, garder son identité et sa sphère productive, et développer le tourisme qualitatif.

### **(b) L'agriculture est un secteur historique et important de l'économie du territoire**

La production agricole possède une identité forte : l'intégralité de la communauté de communes est inscrite dans la zone d'appellation du Cognac, et la viticulture y possède une place importante. Avant les arrachages successifs à la surproduction dans les années 1990, le canton de Gémozac était le premier producteur de Cognac. Ces dernières années, l'augmentation des droits à planter et l'agrandissement de la superficie de vignes destinées au Cognac, qui passent sur l'ensemble de l'appellation de 75 246 ha en 2010 à 83 718 ha en 2019, se répercutent aussi sur le territoire de la communauté de communes et contribuent au renforcement de la filière. Parallèlement à cela, la production agricole s'est diversifiée et s'est ajustée aux enjeux récents de productivité : les grandes surfaces céréalières se sont multipliées au cours des dernières années dans toute la Champagne agricole.

Aujourd'hui, certaines des entreprises majeures de la communauté de communes dépendent de l'économie du Cognac et de l'agriculture :

- Groupe Isidore (produits céréaliers vins et cognac, plus de 180 salariés)
- Distillerie LATREUILLE SA (vinification-distillation et jus de raisin—exportation collecte et négoce de vins blancs des Charentes et Cognac),
- Société Puy Gaudin (commerce de gros - entreprise de vente de Pineau des Charentes et Cognac),
- Ouvrard Charentes (vente de matériel agricole),
- Soufflet Atlantique (groupe céréalier et viticole international)
- Société Arrivé (pépinière viticole, production et vente de Cognac et vins)

Le secteur agri/agro reste donc l'employeur majoritaire de la communauté de communes, représentant 21,5% de ses emplois, ainsi qu'un des piliers de son développement économique.

### **(c) La commune de Gémozac joue son rôle de centralité économique pour la communauté de communes**

L'économie du territoire est structurée autour d'un tissu de TPE et de PME, en particulier dans le domaine du BTP. Ces entreprises sont concentrées sur la commune de Gémozac, avec 1338 emplois et 3 zones d'activité, mais aussi sur d'autres communes. En juin 2021, les services de la communauté de communes comptabilisent comme surface disponible en zone d'activité artisanale et industrielle : 8,5 ha à Gémozac, 1 ha à Jazennes, et 2 ha à Tanzac. Sur tout le territoire, cette dimension productive se confirme : la population de la communauté de communes compte davantage d'ouvriers et d'employés (53,8% des emplois en 2017) qu'au niveau départemental (52%), régional (50,2%) et national (47,5%).

Ces emplois sont tirés par le marché agricole, mais aussi par l'installation des nouvelles populations. La proximité avec le littoral permet en effet aux entreprises du territoire, dans un rayon de quelques dizaines de kilomètres, de bénéficier de la demande des touristes, néoruraux, retraités, et

de tout le développement économique du territoire en général. Les habitants de la communauté de communes bénéficient fortement de ce bassin d'emplois alentour, puisque pour 3 124 emplois sur le territoire, il y a 5 856 actifs ayant un emploi résidant dans la zone en 2017. Plus de 2 500 habitants du territoire sont donc employés ailleurs.

Ainsi, la politique territoriale volontariste d'accueil des entreprises mise en place ces dernières années a bien fonctionné et permis de consolider une base de TPE et PME robuste. Un enjeu important pour toute la Saintonge Viticole puisque cette base « protège » le territoire d'une trop forte dépendance à une mono-activité qu'elle soit touristique, industrielle ou agricole.

Si cette structuration permet à l'économie du territoire de moins souffrir des grands aléas économiques et de ne pas trop subir la crise actuelle, elle limite à l'inverse les perspectives de croissance forte à court terme, avec peu d'activités à haute valeur ajoutée comme de la R&D ou des fonctions de décision.

#### **(d) Le médico-social est un moteur de l'emploi et de l'activité sur le territoire**

L'activité liée au médico-social est une spécificité que cultive le territoire depuis une vingtaine d'années. Des opportunités extérieures, comme le don du château de Bernessard à l'association Emmanuelle en 1999, mais aussi la volonté de la collectivité d'encourager le développement de cette filière ont permis de faire du secteur médico-social le premier employeur, avec plus de 200 employés distribués entre les associations Emmanuelle et Tremä et le Centre Médico-Psychologique, ainsi qu'un service d'aide à domicile géré par la communauté de communes.

Cette activité est créatrice d'emplois, mais elle répond aussi à un besoin fort de la population confrontée ici encore plus qu'ailleurs en France au phénomène de vieillissement et de dépendance. En effet, les 60 ans ou plus représentent 30,7% de la population de la Communauté de Communes en 2017, contre 25,7% en France métropolitaine. Cette situation s'explique en particulier par l'attractivité due aux services existants (commerces de proximité, médecins et professionnels paramédicaux) et à la proximité de l'océan.

#### **(e) Une activité touristique complémentaire à renforcer**

Sans être un pôle touristique majeur, la communauté de communes propose néanmoins des équipements d'accueil et d'animation comme l'hippodrome, les piscines, et des capacités d'hébergement (17 chambres d'hôtel, 20 chalets, 147 gîtes, 55 chambres d'hôtes, 20 emplacements de camping traditionnel) permettant l'accueil de touristes à petite échelle. Le territoire peut capter des flux venus des pôles touristiques proches, en particulier de la côte, mais en l'absence de point d'intérêt touristique majeur et clairement identifié, le séjour au-delà d'une nuitée reste rare.

## Synthèse des AFOM

<b>Atouts</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une économie structurellement dynamique</li><li>• La proximité des pôles économiques de Saintes et Royan</li><li>• Une pression immobilière plus faible que sur le littoral</li><li>• Une économie productive majoritairement agricole et dans le BTP</li><li>• Des productions locales identitaires (Cognac et Pineau...)</li><li>• De nombreux services de proximité</li><li>• Un territoire accessible</li></ul>	<b>Faiblesses</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Peu d'activité à haute-valeur ajoutée</li><li>• Pas de point d'intérêt touristique majeur</li><li>• Dépendant de l'économie du Cognac</li><li>• Pas de filières locales de valorisation des déchets du BTP</li></ul>
<b>Opportunités</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le développement d'un nouveau modèle touristique qualitatif et doux.</li><li>• Le développement de nouvelles filières agri/agro</li><li>• Le développement des activités dans le médico-social</li><li>• Le développement de nouvelles activités en lien avec l'économie circulaire</li></ul>	<b>Menaces</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une dépendance aux pôles d'activités proches</li><li>• S'ancrer dans un seul modèle viticole lié au cognac</li><li>• Perdre l'économie touristique au profit des territoires limitrophes</li></ul>

### Section II.3 L'EQUILIBRE DEMOGRAPHIQUE : ACCOMPAGNER LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE EN PROPOSANT DES SERVICES GARANTISSANT LE BIEN-ETRE DE TOUS LES HABITANTS

#### (a) La communauté de communes de Gémozac est en forte croissance démographique

Le territoire a connu une accélération de la croissance démographique dans les années 2000, passant de 9 937 habitants en 1968 à 10 739 en 1999 (+8%) et à 14 293 en 2017 (+33%). Depuis 2012, la croissance de la population se maintient à un niveau élevé avec un taux de croissance annuel moyen de la population de 0,87% entre 2012 et 2017, dont 0,81% est dû aux dynamiques migratoires. Sur la

même période, le pays de la Saintonge Romane et la ville de Saintes en particulier enregistrent des performances moindres (respectivement +0,47% et -0,14%), confirmant une forte attractivité résidentielle de la Communauté de Communes de Gémozac et de la Saintonge viticole.

Les habitants s'installant sont des seniors, des futurs retraités ou encore des populations plus jeunes, attirés par la qualité de vie et le climat de la région. La part de 60 ans ou plus installée dans la communauté de communes est ainsi passée de 25,4% en 2007 à 30,7% en 2017. Néanmoins, et particulièrement depuis la crise sanitaire, les nouveaux arrivants sont aussi des néo-ruraux, travailleurs issus des villes, qui viennent s'installer par choix dans des territoires moins urbains. Ces installations permettent de développer l'économie résidentielle et stimule la vitalité du territoire.

### **(b) La communauté de communes de Gémozac reste un lieu de vie et d'habitation principale, mais elle est vieillissante**

La communauté de communes est un territoire attractif dont la population s'est développée et renouvelée ces dernières années. Son positionnement rétro-littoral et son climat en font un lieu de résidence relativement prisé avec 82% de résidences principales en 2017 selon l'INSEE. Ce taux est plus haut que le taux départemental de 71%. Le taux de résidences secondaires est relativement stable, ce qui permet de conserver une base de population permanente, intégrée et plus encline à participer à l'animation socio-culturelle du territoire.

Néanmoins, en dépit de cette vitalité et de l'installation de néo-ruraux, la population est globalement vieillissante. Le solde naturel est faible et l'accroissement de la population ne se fait que par les migrations. La part des plus de 60 ans dans la population est la seule qui augmente entre 2012 et 2017 (+5,6 points), alors que la part des moins de 30 ans notamment a diminué de 1 point sur la période. C'est une trajectoire similaire au département de la Charente-Maritime : la population va durablement se structurer autour d'une part importante, voire majoritaire, de seniors.

### **(c) Un milieu médico-social marqué, mis en réseau au service de la population du territoire**

La communauté de communes de Gémozac est caractérisée par un tissu dense de services médico-sociaux, comme décrit dans l'axe 1. L'association Emmanuelle (actions en faveur des personnes en situation de handicap), le centre médico-psychologique, l'association TREMA (soins infirmiers à domicile), sont complétés par un pôle santé avec notamment cinq médecins, et deux autres médecins indépendants, ainsi que 2 médecins à Tesson, 3 à Montpellier-de-Médillan, 1 à Meursac et la maison d'accueil spécialisée pour personnes autistes gérée par l'association Emmanuelle avec 28 places et 45 ETP.

Le soutien institutionnel est fort pour favoriser la concertation entre tous ces acteurs médico-sociaux :

- L'ARS de Nouvelle-Aquitaine a mis en place le logiciel Paco pour créer un dossier médical informatisé commun à tous ces acteurs.
- Le contrat local de santé (CLS) et le conseil de santé mentale réunissent tous les acteurs sur le périmètre du SCoT.
- Le soutien psychiatrique fourni par le centre médico-psychologique aux habitants du foyer de l'association Emmanuelle, qui est un bon exemple des externalités positives entraînées par la cohabitation de tous ces services d'aide à la personne sur le territoire.

Ce maillage contribue à fournir un accompagnement unique : le plus possible à domicile, dans une volonté de soin non-intrusif et inclusif, mettant le patient en disposition d'exercer sa citoyenneté. Cela va de pair avec de vraies démarches de prévention, une réduction des durées d'hospitalisation. Il existe ainsi des équipes à domicile comme le SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés), un des premiers de France, ou une équipe de soin médico-psychologique spécialisée pour les lieux de précarité qui travaille en partenariat avec les acteurs sociaux comme Emmaüs. L'association Emmanuelle propose elle aussi une politique d'accompagnement volontariste et vertueuse, centrée sur l'accueil et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées grâce à l'ESAT.

#### (d) Une offre d'animation attrayante pour les jeunes et les seniors

Les équipements de loisirs sont nombreux et facilement accessibles, particulièrement à l'échelle de l'intercommunalité. Il existe une volonté politique de les développer pour attirer de nouvelles populations. A ce jour, la communauté de communes compte deux piscines, sept terrains de tennis dont un couvert à Gémozac, le complexe sportif communautaire des Beauplans comprenant une salle d'escalade, une salle de Pan, une salle de danse, un dojo et une salle multisports, ainsi qu'une salle multisports communale, sept terrains de football, et un terrain multisports en accès libre. Il existe aussi une médiathèque proposant un accès internet gratuit pour les demandeurs d'emplois et une initiation à l'informatique et à internet par un bénévole. La Communauté de Communes a recruté en juillet 2021 une conseillère numérique, financée par l'Etat, qui interviendra sur les différentes communes.

### Synthèse des AFOMs

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une forte croissance démographique</li> <li>• Une forte activité résidentielle</li> <li>• Un cadre de vie attractif et abordable contrairement au littoral</li> <li>• Des résidences principales majoritaires</li> <li>• Des équipements de loisirs nombreux</li> <li>• Une arrivée d'une population plus âgée au pouvoir d'achat élevé</li> <li>• Un tissu médico-social développé</li> <li>• Une proximité avec Saintes pour les besoins en soins importants</li> <li>• Une offre d'accueil et de services pour l'enfance et la jeunesse développée</li> <li>• Un tissu associatif important</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un vieillissement de la population</li> <li>• Une offre culturelle insuffisante</li> <li>• Un parc de logement pouvant se trouver inadapté aux populations nouvelles (couples seuls, famille monoparentale, seniors..)</li> </ul>

<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le développement de l'animation socio-culturelle</li> <li>• Le développement de l'accompagnement des séniors et des personnes fragiles.</li> <li>• Le développement du parc de logements locatif de taille plus réduite</li> <li>• Le développement de l'offre d'animation pour attirer une population plus jeune.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une augmentation des prix de l'immobilier</li> <li>• Un essoufflement du bénévolat associatif</li> <li>• Le manque de places pour l'accueil scolaire</li> </ul>

## Section II.4 L'EQUILIBRE ECOLOGIQUE - INSCRIRE LE TERRITOIRE DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE

### **(a) Le territoire connaît un retard important en termes d'efficacité énergétique**

Il existe quelques initiatives en faveur de la transition écologique sur le territoire, à l'image de la plateforme de stockage bois énergie de Gémozac qui permet de valoriser la ressource locale (maîtrise d'ouvrage communauté de communes), et du réseau de chaleur collectif qui relie certains bâtiments communaux.

La Communauté de Communes souhaite agir dès l'école pour sensibiliser les enfants aux enjeux liés au développement durable. A partir de l'année scolaire 2021/2022, l'Education nationale portera un projet intitulé "La nature en soi - Soi dans la nature" autour de l'éducation au développement durable.

Jusqu'à 8 classes de la grande section au CM2 pourront être concernées chaque année parmi les 12 écoles de la Communauté de Communes. Le projet sera accompagné tout au long de l'année scolaire par 4 conseillers pédagogiques (EDD, sciences, arts plastiques, éducation musicale). Des intervenants artistiques et scientifiques participeront. Le projet associera des acteurs locaux : Cyclad, les élus, le personnel municipal et le personnel des accueils périscolaires.

Ce sera l'occasion de relier les actions de chacun aux 17 objectifs adoptés par l'ONU à l'horizon 2030.

L'Ademe évalue en 2018 la proportion de logements très énergivores à 22,4% du parc, contre 17% seulement au niveau national.

La production d'énergie renouvelable est également faible : la puissance maximale qui peut être produite grâce aux ENR en 2020 est de 836 KW (majoritairement photovoltaïque).

## (b) Les mobilités sont majoritairement individuelles et représentent un coût énergétique important

Les migrations pendulaires sont importantes au sein de la communauté de communes sachant que les habitants de Gémozac représentent environ la moitié des actifs du bassin d'emplois selon son PLU. Or, la part de la voiture individuelle dans les déplacements s'établit à un niveau élevé (89,5% des déplacements domicile travail en 2017). Avec pour conséquence un poids important dans la consommation d'énergie : 47% de l'énergie consommée sur le territoire en 2013 sont dus aux déplacements et 38% à la production d'énergie thermique.

Ces déplacements sont accentués par un étalement urbain important généré par les nouvelles constructions. Cette urbanisation alimente la tension foncière (notamment sur le volet du foncier agricole), porte atteinte à la biodiversité et pose la question de la qualité de vie de ce territoire aujourd'hui préservé.

### Synthèse des AFOMs

<b>Atouts</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Quelques exemples de productions d'énergies renouvelables</li><li>• Un climat propice aux économies d'énergie</li><li>• Un ensoleillement propice aux énergies renouvelables</li></ul>	<b>Faiblesses</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Un patrimoine naturel et une biodiversité peu mis en valeur</li><li>• Une production d'énergies renouvelables peu diversifiée</li><li>• Un déficit de mobilité douce</li><li>• Une dépendance à la voiture individuelle</li></ul>
<b>Opportunités</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Un développement des mobilités douces pour le quotidien</li><li>• La poursuite du développement des énergies renouvelables, en particulier la biomasse et le solaire</li><li>• Une connaissance et une mise en valeur de la biodiversité</li><li>• Un accompagnement à la rénovation énergétique des logements et du petit tertiaire</li><li>• Un développement des circuits courts avec le Programme Alimentaire Territorial</li></ul>	<b>Menaces</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une dépendance énergétique aux énergies fossiles</li><li>• Une dépendance à la voiture</li><li>• Une dégradation de la biodiversité</li></ul>

## Article III. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

---

Pour construire ce CRTE, les élus de la Communauté de Communes de Gémozac et de Saintonge viticole ont identifié des orientations stratégiques pour chacune des trois thématiques du CRTE, au service d'un développement équilibré et durable de leur territoire.

Ces orientations stratégiques sont présentées de manière à rappeler les éléments clés de diagnostic associés et à pointer les objectifs identifiés par les élus pour le territoire.

### Section III.1 ORIENTATION 1 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

#### (a) **Le défi du recrutement et de l'implantation des PME : valoriser un territoire volontariste, rétro-littoral et entrepreneurial**

- Développer une offre foncière et immobilière adaptée à tous les besoins
- Valoriser le positionnement rétro-littoral du territoire
- Accompagner la croissance des entreprises
- Structurer les micro-filières du territoire : agri-agro, médico-social, notamment à l'échelle du Pays de Saintonge Romane

#### (b) **Une stratégie foncière repensée : réhabiliter et densifier plutôt qu'étaler**

- Densifier l'espace dédié aux entreprises pour augmenter les capacités d'accueil en intégrant les contraintes spatiales et réglementaires
- Réhabiliter le bâti existant
- Redynamiser le centre-bourg dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain
- Affirmer le médico-social comme moteur du développement du territoire
- Faciliter l'installation et le déroulement des projets médico-sociaux par un accompagnement immobilier et administratif
- Renforcer la formation des agents des services à la personne

### (c) Développer un tourisme vert et inclusif

- Insérer le territoire dans les circuits et activités régionales, notamment par des itinéraires cyclistes, pédestres et équestres
- Structurer l'offre d'activités et d'hébergement pour enrichir l'offre touristique
- Accompagner particulièrement le projet pionnier et structurant de lieu d'accueil touristique au Château de Bernessard

## Section III.2 ORIENTATION 2 - COHESION SOCIALE : ACCOMPAGNER LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE EN PROPOSANT DES SERVICES GARANTISSANT LE BIEN-ETRE DE TOUS LES HABITANTS

### (a) Développer un parc de logements adapté aux nouveaux types de population

- Valoriser l'habitat existant, particulièrement en centre-bourg
- Développer l'offre de logements de petite taille

### (b) Penser certaines politiques structurantes à l'échelle de la Saintonge Romane

- Coopérer à l'échelle du Pays de Saintonge Romane sur plusieurs dispositifs structurants : Contrat local de santé, conseil local de santé mentale, projet alimentaire territorial, contrat avec la Région...
- Anticiper la croissance de la population au-delà de l'échelle de la communauté de communes: équipements, formations, services...

### (c) Valoriser le médico-social comme ressource adaptée à la dépendance croissante de la population

- Poursuivre l'accompagnement des acteurs déjà en place
- Soutenir les nouvelles initiatives : mise en place de nouvelles équipes d'accompagnement à domicile dédiées aux jeunes, en partenariat avec les associations sportives notamment, ou renforcement du lien entre médecine physiologique et médecine psychiatrique

## Section III.3 ORIENTATION 3 -TRANSITION ECOLOGIQUE : INSCRIRE LE TERRITOIRE DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE

### (a) Accompagner l'évolution de l'agriculture vers un modèle plus respectueux de l'environnement, tirée par les initiatives locales

- Accompagner les projets en faveur de la transition agricole à l'échelle de la communauté de communes
- Favoriser les circuits-courts et la production biologique à destination notamment des cantines, grâce au Projet alimentaire territorial ou à la plateforme Agrilocal
- Encourager les initiatives de la société civile, à l'image de l'ESAT de Bernessard
- Saint Fiacre

**(b) Favoriser l'essor d'autres vecteurs de la transition écologique : mobilités, énergies et économie circulaire**

- Développer des modes de déplacement alternatifs et doux, en particulier vers et depuis Saintes
- Renforcer la production d'énergies renouvelables, notamment du photovoltaïque
- Rénover énergétiquement les bâtiments, notamment communaux, à travers par exemple la mise en place d'un fonds de concours pour accompagner les communes membres dans la rénovation de leurs bâtiments publics.
- Mettre en place une dynamique locale de valorisation et recyclage des déchets, concernant en particulier les TPE et PME avec le syndicat Cyclad

## Article IV. CONTRACTUALISATIONS DEJA EXISTANTES

---

Les contractualisations déjà existantes sur le territoire sont les suivantes :

- Le programme Petites Villes de demain engagé sur la commune de Gémozac (en cours)
- La convention territoriale globale avec la CAF et Grandir en Milieu Rural avec la MSA (en cours)
- Contrats locaux de santé / santé mentale avec l'ARS
- Les contrats signés avec le Conseil régional:
  - Convention relative au soutien régional aux plateformes de la rénovation énergétiques FAIRE avec la Nouvelle Aquitaine
  - Contrat Plan Etat Région
- Les contrats signés dans le cadre de la programmation des fonds européens: Leader avec le Pays de la Saintonge Romane.
- PLPDMA (programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés) de Cyclad, syndicat mixte de collecte et traitement des ordures ménagères auquel adhère la CdC de Gémozac et de la Saintonge Viticole

- Le Programme Alimentaire Territorial en cours d'élaboration à l'échelle du territoire du Pays de la Saintonge Romane
- Les programmes des syndicats gémapiens auxquels appartient la CDC de Gémozac et de la Saintonge Viticole (Syndicat Mixte Bassin de la Seudre, EPTB Charente, Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne, Syndicat Mixte Charente Aval)
- Ce recensement exhaustif des co-financements de politiques publiques et d'investissements publics au sein du territoire permet d'en assurer un suivi dans la durée et d'accroître les synergies inter-programmes.

## Article V. LE PLAN D' ACTIONS

---

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux. L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'État, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées. Le préfet peut saisir autant que de besoin la "Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique" pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires.

Les actions du CRTE sont décrites dans des " fiches actions " et " des fiches projets ", présentées en annexe du présent contrat.

Les projets accompagnés devront être économes en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone et biodiversité).

Ils peuvent être de grande envergure, structurants pour le territoire, ou à plus petite échelle, mais toujours porteurs d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte, pour les habitants, les acteurs socio-économiques et les associations. Les projets peuvent également poursuivre des objectifs de coopérations entre territoires : des actions peuvent être communes à deux CRTE avec deux participations financières.

Pour les exercices 2021 et 2022 et compte tenu de la mise en œuvre du plan de relance, des fiches actions détaillées sont établies. Elles comprennent notamment l'auto-évaluation relative à la transition écologique et le plan de financement avec l'ensemble des partenaires sollicités.

Pour les années 2023 à 2026, des fiches projet sont rédigées. Elles deviendront des fiches-actions lorsqu'elles seront suffisamment matures pour démarrer à court terme avec un plan de financement prévisionnel détaillé.

Ainsi, des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat. Ils feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat sous forme de fiches actions, lors du comité de pilotage au regard de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie dans le contrat. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les "fiches actions " seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

## Article VI. ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

---

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

### Section VI.1 LE TERRITOIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEMOZAC ET DE LA SAINTONGE VITICOLE

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

La Communauté de Communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole signataire s'engage à désigner dans ses services un responsable du pilotage du CRTE, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il pourra être assisté d'un animateur chargé de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

La Communauté de Communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole, en lien avec les signataires, s'engage à animer le travail en associant étroitement les autres partenaires du contrat (collectivités, entreprises, État, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire.

Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'État. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

La Communauté de de Gémozac et de la Saintonge Viticole signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

La Communauté de Communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

## **Section VI.2** L'ÉTAT, LES ETABLISSEMENTS ET OPERATEURS PUBLICS

Dans le cadre du plan de relance, les financements de l'État interviendront principalement sur les projets relevant des priorités suivantes :

- ➔ Transition écologique : rénovation énergétique, infrastructures de transport et mobilités douces, décarbonations de l'industrie, transition agricole, préservation de la ressource en eau, réduction des déchets
- ➔ Compétitivité : relocalisation, modernisation et soutien aux filières stratégiques ; rénovation du patrimoine
- ➔ Cohésion sociale et territoriale : soutien aux citoyens les plus touchés par la crise en particulier les jeunes et les plus démunis pour l'accès à l'emploi et à la formation, résilience sanitaire, inclusion numérique et accès aux services publics.

Le CRTE, en tant qu'outil transversal de coordination des dispositifs des partenaires, permet de rendre visibles et lisibles les différentes sources de financement possibles et d'en faciliter l'accès aux collectivités et aux acteurs socio-économiques du territoire pour la réalisation de leurs projets.

Au niveau local, les crédits mobilisables pour les opérations des CRTE sont ceux de la DSIL relance, la DSIL de droit commun, de la DETR, du FNADT, des ministères concernés par les contrats ou les axes thématiques intégrés dans le CRTE, des opérateurs partenaires notamment dans le cadre du comité régional des financeurs, des collectivités partenaires, des fonds européens.

A ce titre, la DSIL est renforcée en 2021, avec un sur abondement de 6,3 millions d'euros pour la rénovation énergétique des bâtiments, et de 4,5 millions d'euros pour la DSIL "exceptionnelle". Les financements indiqués dans les fiches sont prévisionnels et inscrits à titre indicatif exclusivement. Il est rappelé que tout financement de l'État évoqué au sein du CRTE doit être confirmé dans le cadre de la procédure d'instruction et de validation qui lui est propre.

Les montants de subvention sont mentionnés, sous réserve : de la disponibilité des crédits, du déroulement des procédures réglementaires, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt des dossiers, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré.

Les décisions feront l'objet de conventions spécifiques établies entre l'État et le porteur de projet.

Par ailleurs, conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'État s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

## Article VIII. SUIVI ET EVALUATION DU CRTE

---

### Section VIII.1 TABLEAU DE BORD

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...).

Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique.

Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

## Section VIII.2 INDICATEURS ET RESULTATS ATTENDUS

Les indicateurs pourront être déterminés après la signature du contrat car leur définition nécessite un travail approfondi qui peut se révéler incompatible avec le calendrier de signature du CRTE.

Les indicateurs retenus devront faire l'objet d'une description et d'une définition précise. A cet effet, une annexe de type "glossaire " sera intégrée au contrat.

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués.

L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard notamment des objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC).

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

Cf annexe 3 INDICATEURS DE SUIVI (évaluation de réalisation ; de moyen ; environnementale)

## Article IX. ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE DU CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat. La durée de ce contrat est de six ans. Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

## Article X. EVOLUTION ET MISE A JOUR DU CRTE

Le CRTE est évolutif. Le CRTE sera modifié par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires après avis du comité de pilotage pour les articles suivants :

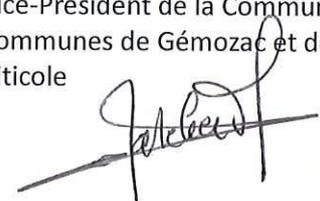
- Article 2 " Le diagnostic "
- Article 3 " Les orientations stratégiques "
- Article 6 " Engagement des partenaires "
- Article 7 " Gouvernance du CRTE.

Toutes les autres modifications seront soumises au comité technique pour validation qui en informera le comité de pilotage.

## Article XI. RÉSILIATION DU CONTRAT

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

## Article XII. SIGNATURE 20 JAN. 2022

<p>Préfet de la Charente-Maritime</p>  <p>Monsieur Nicolas BASSELIER</p>	<p>Vice-Président de la Communauté de Communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole</p>   <p>Monsieur Jean-Michel CHATELIER</p>
---	---

<p>Présidente du Département de la Charente-Maritime</p>  <p>Sylvie Marcilly</p>	<p>Maire de Gémozac</p>   <p>Loïc GIRARD</p>
---	---

Communauté de communes Gémozac Saintonge Viticole  
CRTE - recensement des projets

						Budget prévisionnel HT				
LOCALISATION	NOM DU PROJET	AXE CRTE	OBJECTIFS DU PROJET	DESCRIPTION	Actions					
					Actions			Projets		
					engagement < 2023	< 2023	Investissement ou Fonctionnement	engagement > 2023	> 2023	
1.1	Domaine Château de Bernessard	Création de gîtes ruraux pour randonnée et itinéraires cyclistes et équestres	Relance et développement économique	Développement tourisme vert et inclusif	Nouvelle offre d'accueil touristique adapté au handicap et intégrée à la promotion touristique locale.				2023/2024	
1.2	Meursac	Acquisition d'un immeuble avec rénovation d'un commerce et création d'un logement	Relance et développement économique	Stratégie foncière de réhabilitation et densification	Réhabilitation d'un bâtiment communal en R+1 et annexes pour remise sur le marché d'un local commercial de 150m2 (ancienne épicerie) et d'un appartement indépendant à l'étage de 70m2.	2023	500 000 €	Investissement		
1.3	Tesson	Transfert d'un restaurant dans un bâtiment communal à réhabiliter	Relance et développement économique	Stratégie foncière de réhabilitation et densification	Réinstallation d'un restaurant attractif sur son local d'origine après réaménagement et extension. Mairie reste propriétaire des murs pour assurer la maîtrise de l'occupation sur long terme.	2021-2023	500 000 €	Investissement		
1.4	CDC GSV	Structurer et mettre en œuvre une politique d'économie circulaire	Relance et développement économique	Valoriser un territoire rétro-littoral et entrepreneurial	Accompagner les entreprises du BTP dans la valorisation et le réemploi de leurs déchets. Offrir de nouvelles ressources aux entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire	2022	20 000 €	Fonctionnement		
1.5	CDC GSV	Poursuivre la création d'itinéraires cyclables	Relance et développement économique	Développement tourisme vert et inclusif	Poursuivre le maillage du territoire en circuit de cyclotourisme / Structurer un réseau d'itinérance douce de loisirs	2021	140 800 €	Investissement		
1.6	CDC GSV	Création d'un Tiers-Lieux	Relance et développement économique	Valoriser un territoire rétro-littoral et entrepreneurial	Création d'un Tiers-Lieux sur le territoire de la CDC de Gémozac afin d'accueillir divers publics (Travail à distance, culture, espace collaboratif).				2024	
2.1	Berneuil	Réhabilitation d'une maison en 3 à 4 logements communaux	Cohésion sociale et territoriale	Accompagner mutation parc logements pour nouvelle population	Réhabilitation d'une ancienne forge pour créer des logements intergénérationnels avec aménagement des abords jardins et stationnements d'env. 300m2 - SDP 400m2 en R+1.				2023/2025	
2.2	CDC GSV	Construction d'une résidence accueil personnes atteintes de troubles psychiques - association Emmanuelle	Cohésion sociale et territoriale	Valoriser médico-social comme ressource adaptée à la dépendance croissante de la population	Démolition de bâtiments et construction de 16 T2 et locaux communs pour un total de surface de 835m2 SDP + Espaces extérieurs de 174m2.	2022/2023	1 885 000 €	Investissement		
2.3	CDC GSV	Création de 6 logements intercommunaux	Cohésion sociale et territoriale	Valoriser médico-social comme ressource adaptée à la dépendance croissante de la population	Démolition de bâtiments, construction d'un ensemble immobilier de 6 Logements intercommunaux intergénérationnels T2 et T3 (SDP de 359m) et espaces extérieurs partagés.	2022/2023	725 000 €	Investissement		
2.4	CDC GSV	Réalisation nouveaux locaux TREMA / CMP	Cohésion sociale et territoriale	Valoriser médico-social comme ressource adaptée à la dépendance croissante de la population	Démolition d'un ancien chai pour construire des locaux adaptés sur 2 niveaux au fonctionnement de l'association TREMA qui en sera locataire (12 bureaux et 2 salles communes). Actuels bureaux mis à disposition par la suite du CMP	2021	830 204 €	Investissement		
2.5	CDC GSV	Création d'un Terrain football synthétique	Cohésion sociale et territoriale	Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs	Réalisation d'un terrain de football, gazon synthétique sur du foncier communal. Ce terrain favorisera le développement du football féminin et du sport adapté.	2022	895 000 €	Investissement		
2.6	Gemozac	Ouverture d'un lieu d'accueil d'urgence (SOS Village d'Enfants)	Cohésion sociale et territoriale	Développement du territoire par le médico-social	Adaptation de l'actuelle MAM en locaux d'accueil pour le suivi à domicile des enfants sous placement familial.	2022	20 000 €	Investissement		
2.7	CDC GSV	Recrutement d'un conseiller numérique	Cohésion sociale et territoriale	Améliorer l'inclusion numérique	Financement d'un poste de conseiller numérique à partir de mi 2021.	2021	62 800€/an	Fonctionnement		
2.8	CDC GSV	Extension du complexe sportif	Cohésion sociale et territoriale	Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs	Extension du complexe sportif de Gémozac afin d'accueillir diverses activités notamment une salle comportant un bloc d'escalade, une salle de gym et également une salle de boxe.				2023	
2.9	CDC GSV	projet de revitalisation du centre bourg de Gemozac - programme Petites Villes de Demain	Cohésion sociale et territoriale	tous objectifs	Cadre préfigurant une action partenariale sur l'habitat, l'économie/emploi, les mobilités et l'espace public, le patrimoine et le tourisme, et la transition écologique et énergétique - convention d'adhésion signée le 30 juin 2021	2021-2026	72 000 €	Fonctionnement		
2.10	Gemozac	Construction salle de tennis	Cohésion sociale et territoriale	Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs	Construction sur le site de l'ancienne station d'épuration d'un 2nd terrain de tennis couvert suite à l'augmentation de la pratique et des tournois accueillis (niveau régional) - situation particulière de fondations spéciales et périmètre ABF	2022	640 804,75 €	Investissement		

2.11	Gemozac	Renovation du temple protestant pour diversifier les usages	Cohésion sociale et territoriale	Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs	Rénovation patrimoniale et thermique + adaptation ERP / PMR du bâtiment de 240m2 permettant d'augmenter l'accueil événementiel comme salon de antiques, conférences et concerts, salle de fêtes municipales et activités scolaires d'intérieur.	2022	381 264 €	Investissement		
2.12	Meursac	Rénovation des équipements du stade de football	Cohésion sociale et territoriale	Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs	Réhabilitation des locaux techniques et des tribunes, construction de nouveaux vestiaires et mise en accessibilité de l'équipement sur la Commune de Meursac. Terrain de football à vocation régionale. Sollicitation d'appui aux surcoûts de travaux (+15 à 20% env.).	2022	800 000 €	Investissement		
2.13	Meursac	Création d'un logement communal	Cohésion sociale et territoriale	Accompagner mutation parc logements pour nouvelle population	Changement d'affectation de la salle de 3e age en un T2 de 70m2 - travaux de rénovation et adaptation aux personnes âgées.				2023	
2.14	Montpellier de Médilan	Réhabilitation d'une maison en 2 logements	Cohésion sociale et territoriale	Accompagner mutation parc logements pour nouvelle population	Acquisition, division et rénovation thermique d'une Maison mitoyenne à la mairie sur un terrain de 3500m2 portant une opération d'ensemble. Création de 2 logements communaux de 80m2 et 97m2 en R+1. Suppression chauffage fuel et passage en mix électrique ou PAC + chaudière à granulés. Projet en 2 tranches de travaux.	2022/2023	180 000 €	Investissement		
2.15	Montpellier de Médilan	Construction de 4 à 5 logements intergénérationnels	Cohésion sociale et territoriale	Accompagner mutation parc logements pour nouvelle population	EcoHameau de la maison Roudier en complément de la maison réhabilitée, dans une dent creuse du bourg, à l'arrière de la Mairie et de la Maison de santé. Opération d'ensemble à destination Jeunes familles modestes et personnes âgées + espaces communs.				2023	
2.16	Saint André de Lidon	Réhabilitation d'un logement communal après péril	Cohésion sociale et territoriale	Accompagner mutation parc logements pour nouvelle population	Acquisition et Réhabilitation d'un bâtiment après travaux d'urgence suite à arrêté de Péril. Logement locatif communal avec travaux lourds et rénovation thermique - surface env. 100m2.	2022	90 000 €	Investissement		
2.17	Saint-André de Lidon	Création d'un city-stade polyvalent	Cohésion sociale et territoriale	Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs	Aménagement d'un city stade avec modules multi-sports et espaces de convivialité. Intention de valoriser l'origine des matériaux, l'impact écologique, et la mixité d'usages.				2023	
2.18	Tanzac	Création de 2 logements communaux	Cohésion sociale et territoriale	Accompagner mutation parc logements pour nouvelle population	Création de 2 logements pour 2023. Études à démarrer en 2022				2023	
2.19	Tanzac	Rénovation thermique d'un logement communal et création de deux logements communaux	Cohésion sociale et territoriale	Accompagner mutation parc logements pour nouvelle population	Rénovation d'un logement qui est actuellement une passoire thermique. Projet en priorité à réaliser pour 2022.	2022	230 000 €	Investissement		
2.20	Villars en Pons	Réhabilitation d'un logement communal	Cohésion sociale et territoriale	Accompagner mutation parc logements pour nouvelle population	Rénovation d'un logement communal vacant de 87m2 vacant jouxtant le bar.				2023	
2.21	Villars en Pons	Création d'ateliers municipaux et requalification des abords du stade	Cohésion sociale et territoriale	Soutenir la performance environnementale	Renovation et extension d'une ruine de 150m2 après incendie en cours d'acquisition par la commune, pour créer un local de stockage, des vestiaires/un clubhouse pour le stade et aménagement de places de stationnements respectant quelques objectifs environnementaux (perméabilité, matériaux, éclairage innovant, évacuation des actuels algécos vieillissants...)	2022	380 000 €	Investissement		
2.22	Gemozac	Extension du cimetière	Cohésion sociale et territoriale	Développer l'offre de service	Agrandissement du cimetière.				2023-2024	
3.1	CDC GSV	Partenariat CdC EducNat projet éducation au DD	Transition écologique et énergétique	Développer l'animation sociale et l'implication habitante	Éducation au développement durable 8 classes de grande section au cm2 (expériences scientifiques, artistiques). Prise en charge par la CdC sur 6 ans du transport scolaire et hébergement intervenants (4000€/an).	2021/2026	72 000 €	Fonctionnement		
3.2	CDC GSV	Animation de la plateforme d'information rénovation énergétique	Transition écologique et énergétique	Développer l'animation sociale et l'implication habitante	Poursuite de l'animation de la plateforme d'information rénovation énergétique (actuellement porté par CRNA - avec CRER) = charge en propre pour CDC à hauteur de 20% à partir de 2022 et destinée à être pérennisée - prorogation partenariat avec CRER + mutualisation avec cœur de saintonge.	2022	75 000 €	Fonctionnement	2023-2026	
3.3	Gemozac	Remplacement des chaudières fuel & gaz de la mairie et de la bibliothèque par deux chaudières à granulés	Transition écologique et énergétique	Soutenir la performance environnementale	Remplacement des chaudières fuel (mairie) & gaz (bibliothèque) par deux chaudières à granulés.	2022	90 000 €	Investissement		
3.4	JAZENNES	Agrandissement de la cantine scolaire et rénovation énergétique	Transition écologique et énergétique	favoriser les autres vecteurs de la transition écologique et énergétique	Découplage du chauffage entre les différents bâtiments communaux, agrandissement de la cantine, voir pour production d'eau chaude sanitaire solaire (attention périmètre de l'église).				2023	
3.5	Tesson	Changement de l'équipement de chauffage de l'ensemble mairie + garderie + logement	Transition écologique et énergétique	Soutenir la performance environnementale	Suppression de la chaufferie au fuel pour une bascule sur équipement à granulés - en priorité pour l'école, mais possibilité d'étendre le réseau sur le reste des bâtiments, garderie + logement communal.	2022	200 000 €	Investissement		
3.6	Villars en Pons	Travaux d'isolation thermique et d'équipements de chauffage de bâtiments communaux	Transition écologique et énergétique	Soutenir la performance environnementale	Équipement d'un régulateur de la chaudière actuelle, mutualisée pour la mairie, l'école, la cantine, et un logement, et reprise de l'isolation thermique. Objectif réduction de 10 à 15% de facture énergétique et des émissions.	2022	110 000 €	Investissement		

3.7	CDC GSV	Développement des circuits courts	Transition écologique et énergétique	Accompagner l'évolution de l'agriculture vers un modèle plus respectueux de l'environnement, tirées par les initiatives locales	Adhésion à la plateforme Agrilocal / Maillage du territoire du Pays de la Saintonge Romane de lieux collaboratifs de transformation					2023	
3.8	CDC GSV	Mobilités douces	Transition écologique et énergétique	favoriser les autres vecteurs de la transition écologique et énergétique	Etudier les flux de déplacement du quotidien / Aménager l'espace (voies cyclables, voies partagées...) / Analyser les services de transport proposés sur le territoire (réseau de bus, TAD, covoiturage...) / Créer des aires d'accueil multi-modalités / Eduquer les utilisateurs	2022	20 000 €	Fonctionnement			
3.9	CDC GSV	Etat des lieux de la biodiversité	Transition écologique et énergétique	Accompagner l'évolution de l'agriculture vers un modèle plus respectueux de l'environnement, tirées par les initiatives locales	Etat des lieux de la biodiversité locale (atouts, faiblesses...) par la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité / Mise en place d'un plan d'actions	2022	20 000 €	Fonctionnement			
3.10	Virollet	Travaux d'isolation thermique et d'équipements de chauffage de bâtiments communaux	Transition écologique et énergétique	Soutenir la performance environnementale	Amélioration thermique du bâtiment de la salle des fêtes remplacement de menuiseries extérieures en simple vitrage + isolation des combles avec re-lamping (éclairage LED). Remplacement de la production de chauffage de la salle des fêtes : substitution du chauffage électrique par une chaudière automatique alimentée aux granulés de bois	2022	110 000 €	Investissement			
3.11	Cravans	Travaux de rénovation thermique de l'immeuble 3 rue des écoles	Transition écologique et énergétique	Soutenir la performance environnementale	L'action vise à réhabiliter un immeuble situé 3 rue des écoles en état de péril pour y aménager deux appartements en respectant la norme RT2012. Cette réhabilitation inclue l'amélioration thermique du bâtiment (isolation + chauffage)	2021	23 395 €	Investissement			
3.12	CDC GSV	Extension des bureaux de la CDC et rénovation énergétique	Transition écologique et énergétique	Soutenir la performance environnementale	Adaptation à l'évolution des besoins d'espaces de travail et des conditions de travail des agents par l'aménagement de bureaux et d'un espace d'attente pour le public et les auxiliaires de vie mais également pour permettre l'accueil des permanences de la DDFIP et de France Services. Un sas thermique sera créé devant l'entrée et les menuiseries extérieures d'origine seront remplacées par des fenêtres et une porte avec un double vitrage présentant un meilleur coefficient thermique et un mode de pose offrant une meilleure étanchéité.	2021	133 660 €	Investissement			